

DGA Ressources humaines et Affaires juridiques

Direction des Ressources Humaines

Note n° 2016 – 11 - DRH
relative à la vacance d'un poste d'Auxiliaire de puériculture à l'accueil
collectif « La Maison des Lutins »

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance en interne et en externe d'un poste d'Auxiliaire de puériculture, à temps complet, au sein de l'accueil collectif « La Maison des Lutins ».

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- La Directrice de la Crèche collective « La Maison des Lutins »,
- Le Responsable du service Petite Enfance.

Relations fonctionnelles :

- La Directrice et la Directrice Adjointe de la Crèche collective « La Maison des Lutins »,
- Les Auxiliaires de Puériculture et les Adjoints Techniques de la structure,
- Le Psychologue et le Pédiatre exerçant leurs fonctions dans la structure.

MISSIONS :

- Accueillir les enfants à la crèche,
- Favoriser le développement psycho-affectif, somatique et intellectuel de chaque enfant en situant son action dans le projet de l'équipe,
- Chercher à identifier les besoins de chaque enfant et effectuer les soins qui en découlent (repas, sommeil, hygiène, activités...),
- Entretenir un environnement adapté et stimulant autour des enfants,
- Collaborer au projet de l'équipe,
- Communiquer avec les parents et les orienter vers la Directrice ou la Directrice Adjointe en cas de besoin,
- Participer à l'encadrement des stagiaires.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Agent de catégorie C, titulaire du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture,
- Connaissance de l'enfant et de son développement,
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité s'appliquant à la Petite Enfance,
- Disponibilité et adaptabilité,
- Capacité d'écoute et de dialogue,
- Aptitude au travail en équipe,
- Capacité à prendre des responsabilités, autonomie,
- Devoir de discrétion.

MOYENS MIS A DISPOSITION :

- Matériel de puériculture de la structure

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste à temps complet (38 h 20 hebdomadaires) avec 16 jours d'A.R.T.T. par an, affecté à la Crèche collective « La Maison des Lutins » et pouvant être amené à effectuer des remplacements d'auxiliaires de puériculture sur les autres structures petite enfance de la Ville,
- Jours de travail : du lundi au vendredi,
- Horaires de travail : variables suivant les besoins et les plages horaires d'ouverture des structures (entre 7 h 15 et 18 h 30),
- Lieu de travail : Crèche collective « La Maison des Lutins », 4 rue de Provence.
- Rémunération statutaire Régime indemnitaire.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Arnaud LELIEVRE, Responsable du service Petite Enfance au **02.54.08.34.15** ou à Madame Anne-Sophie VENAULT, Directrice de la Crèche collective « La Maison des Lutins » au **02 54 08 87 88**.

Les candidatures doivent parvenir à l'Hôtel de Ville, Direction des Ressources Humaines, BP 509, 36012 CHATEAUROUX Cedex, **avant le 6 mai 2016**.